

Demande d'adhésion

Adhésion

Raison sociale exacte de la société telle qu'inscrite au Registre du Commerce :

.....

Forme juridique (SA, Sàrl, individuel, ...) :

Année de création de l'entreprise :

Appartenance à un groupe : oui non Si oui, nom du groupe :

Date d'inscription au Registre du commerce :

Description de l'activité :

Où exercez-vous vos activités ? Canton de Fribourg Suisse International

Capital action ou social (inscrit au RC du canton de Fribourg, en CHF) :

Adresse principale :

NPA et Lieu :

Adresse postale (case postale + NPA et lieu) :

Adresse de facturation (si différente) :

Collaborateurs (*Direction, cadres, collaborateurs à plein temps, temps partiel ou à domicile, collaborateurs externes et apprentis*)
dans le canton de Fribourg :et hors canton :

En quelle langue voulez-vous recevoir notre communication : français allemand

Swissfirms

Téléphone : E-mail :

Site Internet : www.

Direction (nom/prénom/fonction):

Secteur d'activité (cocher svp) : industrie construction commerce services

Personne de contact : E-mail :

Interne CCIF

E-mail de la Direction :Date naissance directeur (confidentiel) :

Votre société est-elle active dans le commerce international ? Exportation Importation

Adresse Email du département :

Comment avez-vous connu la CCIF ? Courrier Presse Web Démarchage Autre

**Nous désirons devenir membre de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF).
Nous avons lu et compris les statuts et nous engageons à payer la cotisation annuelle calculée conformément au verso.**

Date Sceau et signature



Mode de calcul des cotisations

1/ La cotisation annuelle est calculée comme suit :

Sociétés (SA, Sàrl) – Secteur: industrie / construction / commerce

Sociétés simples, raisons individuelles, sociétés coopératives, hôtels / restaurants

Cotisation de base	CHF	500.00
Supplément main-d'œuvre dans le canton FR	CHF	2.50/collaborateur
Supplément capital (plafond à CHF 3'000.00)	CHF	2.50/tranche de 10'000.00
Plafond	CHF	5000.00

Sociétés (SA, Sàrl) – Secteur : services – Holding – Régie d'Etat

Cotisation de base	CHF	500.00
Supplément main-d'œuvre dans le canton FR	CHF	5.00/collaborateur
Supplément capital (plafond à CHF 3'000.00)	CHF	5.00/tranche de 10'000.00
Plafond	CHF	5000.00

Filiale dont la maison mère est établie dans le canton de FR et membre de la CCIF

Cotisation de base :	CHF	300.00
Supplément main-d'œuvre dans le canton FR	CHF	2.50 ou 5.00 / collaborateur

Personnes physiques (cadre d'une société membre, chef d'un service de l'Etat)

Cotisation unique	CHF	300.00
-------------------	-----	--------

Associations, fondations

Cotisation unique	CHF	300.00
-------------------	-----	--------

Start-up & nouvelle société (durant les 3 premières années d'activité)

Cotisation unique	CHF	250.00
-------------------	-----	--------

2/ En cas d'adhésion en cours d'année, la première cotisation est calculée au prorata temporis (par tranches de trois mois, soit 100% / 75% / 50% / 25%). Elle est payable deux mois après la date de facturation.

3/ Conformément à l'article 12 des statuts, le Conseil d'Administration peut adapter les tarifs.

4/ L'échéance pour le paiement de la cotisation annuelle est fixée au 31 mars.

Nous désirons devenir membre de la Chambre de commerce et d'industrie du canton de Fribourg (CCIF).

Nous avons lu et compris les statuts et nous engageons à payer la cotisation annuelle calculée conformément à ci-dessus.

Date

Sceau et signature

